

le but de participer à des événements ou activités sportives se verront refuser l'émission d'un visa.

Août
1988

- La deuxième réunion du CMAE a lieu à Toronto. Le Comité examine un rapport intérimaire sur l'impact des sanctions, des études sur les relations financières internationales de l'Afrique du Sud et sur les besoins des Etats de la ligne de front en matière de sécurité, ainsi qu'une stratégie proposée par le Canada pour contrer la propagande et la censure sud-africaines.
- Le Comité met de l'avant des propositions pratiques afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions existantes, notamment dans les secteur financier.
- Le CMAE conveint que les propositions contenues dans la stratégie canadienne serviront de fondement à la préparation d'une réponse pragmatique du Commonwealth au défi posé par la propagande et la censure en Afrique du Sud. Le Canada s'engage à affecter 1 million \$ au titre d'un plan d'action canadien à cette fin.
- En marge de la réunion de Toronto, le Canada organise un festival culturel anti-apartheid ainsi qu'un forum public sur la question de la censure et de la propagande.

Septembre
1988

- Afin d'élargir, de resserrer et d'intensifier l'application des sanctions canadiennes:
 - o le gouvernement étend l'interdiction de passer des contrats gouvernementaux avec des sociétés à part majoritaire sud-africaine aux subventions, contributions et ventes; aux ventes à tous les clients en Afrique du Sud, sous réserve de notre objectif d'assurer une présence en Afrique du Sud; et aux sociétés d'Etat mères énumérées;
 - o les banques canadiennes acceptent, à la demande du Secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, de ne pas accroître leurs crédits commerciaux à l'Afrique du sud et de faire valoir auprès des banques étrangères directement concernées le